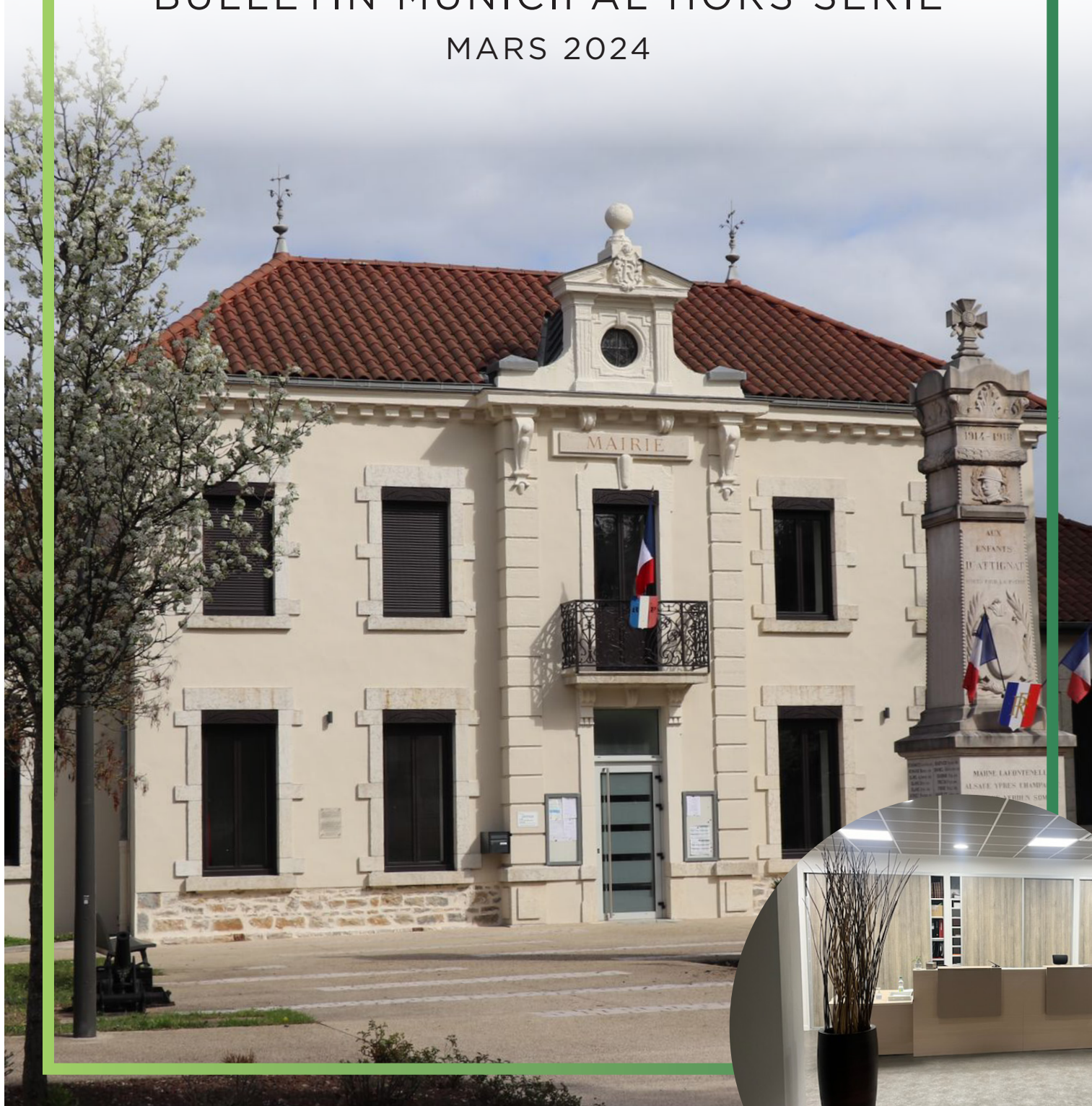


Attignat

commune de l'Ain

BULLETIN MUNICIPAL HORS SÉRIE
MARS 2024



SOMMAIRE

1 Des réalisations et des transformations emblématiques

- Préau-sport
- Salle du centenaire
- Voie verte
- Parking et micro-crèche
- Création de l'Agora avec l'aménagement de la Grande Rue

2 Un cadre de vie pour aujourd'hui

- **Attignat, une commune où il fait bon vivre :**
Sécurité - Voirie
Environnement et services aux habitants
- **Une commune pour tous :**
Enfance-Jeunesse -
Personnes âgées
- **Une commune attractive :**
Culture - Patrimoine
Festivités - Associations
- **Une commune dynamique :**
Commerces Entreprises
Travaux Aménagement et
Urbanisme
- **Transition écologique :**
Communiquer mais surtout agir
- **Une commune bien gérée :**
Finances

3 Des équipements pour demain

- Réhabilitation du château de Salvert avec accueil de la médiathèque
- Rénovation salle de sport et création d'un stade de foot synthétique
- Restaurant scolaire Périscolaire et Centre de loisirs



Edito

Walter Martin, maire

Pourquoi un bulletin municipal « hors-série » ?

Rendre compte de ce que l'on a fait, présenter ce que l'on fait et annoncer ce que l'on va faire, c'est un exercice de transparence auquel tout conseil municipal doit se prêter auprès de ses concitoyens.

Or, si la crise sanitaire a perturbé les calendriers et les priorités en début de mandat, retardant certains projets communaux, elle a aussi limité la présentation des travaux réalisés et des projets futurs.

J'ai considéré qu'il fallait apporter aux habitants d'Attignat **une information plus complète sur les investissements qui structurent notre commune**, d'où ce bulletin à la fois récapitulatif et prospectif.

Vous évoquez, dans ce bulletin, des réalisations emblématiques réalisées ces dernières années, y a-t-il, chez vous, une volonté de transformer Attignat et, si oui, pour lui donner quel visage ?

La seule transformation qui vaille c'est celle qui offre aux habitants d'Attignat, le cadre de vie auquel ils aspirent. C'est ce cadre de vie qui a mobilisé le conseil municipal pour l'implantation de services publics et de commerces, pour la création d'équipements associatifs et sportifs, pour l'école, pour la sécurité, pour l'accès à la culture...

Le visage d'Attignat s'est transformé, c'est vrai, là où cela était nécessaire, mais l'ADN de la commune n'a pas changé. Les évolutions que nous avons apportées sont cohérentes, elles ont maintenu la diversité des lieux qui font notre village. Nous avons, par exemple, choisi une architecture contemporaine pour l'Agora et nous avons, au contraire valorisé notre patrimoine historique avec la réhabilitation du château de Salvert qui accueillera bientôt la médiathèque.



L'Agglomération exerce de plus en plus de missions dans les communes, pouvez-vous nous dire comment s'organisent les relations avec Grand Bourg Agglomération ?

Grand Bourg Agglomération (GBA) c'est notre établissement public de coopération intercommunale. Ce sont 74 communes et 136 000 usagers qui bénéficient de ses services. Parmi ceux-ci, on peut citer l'assainissement, la collecte des ordures ménagères ou les transports... Ces services impactent évidemment notre vie locale donc, même si ces compétences ne sont pas communales, elles nous touchent de près. Les élus municipaux restent vigilants et souhaitent être associés aux décisions de GBA qui concernent la commune.

Les relations avec l'agglomération sont quotidiennes. Elles passent, pour les élus, par les instances comme le conseil communautaire, la conférence des maires ou les commissions thématiques. Elles passent, pour les services, par le travail en commun sur les projets que partagent la commune et GBA. Elles passent, enfin, pour les habitants, souvent par le guichet communal qui reste un relais efficace auprès de Grand Bourg Agglomération.

L'exigence climatique s'impose, en particulier aux collectivités, qu'est-ce qui traduit votre effort de « transition écologique » à Attignat ?

La transition écologique... nous devrions sans doute en parler plus, parce que certains en parlent beaucoup et agissent peu, et nous, c'est clairement l'inverse !

Notre contribution à la transition écologique est présente dans tous nos chantiers. Le plus visible, c'est ce qui concerne la sobriété et la performance énergétiques des bâtiments que nous améliorons systématiquement lors des travaux. La modernisation de l'éclairage public relève aussi de la transition énergétique, tout comme la production d'électricité photovoltaïque... nous consommerons notre propre électricité dans la future cantine.

L'eau est un élément essentiel pour la vie, nous récupérerons l'eau de pluie dans le futur accueil périscolaire. Nous n'utilisons plus de produits phytosanitaires, qui terminaient leur parcours dans la rivière, depuis 2017. C'est aussi pour la qualité de l'eau que nous allons construire une nouvelle station d'épuration beaucoup plus efficiente que celles que nous utilisons aujourd'hui.

La biodiversité et les espaces naturels sont aussi notre préoccupation. Pour leur préservation, nous avons fait l'acquisition de trois parcelles de zones naturelles sur plus de 10 ha.

Vous annoncez des projets importants pour les deux prochaines années... comment allez-vous les financer ?

Nous avons toujours adopté le même principe : n'engager des travaux que si leur financement est assuré. C'est comme cela que nous avons pu créer l'Agora, c'est comme cela que nous rénovons la Mairie et le Château, et c'est comme cela que nous réaliserons les équipements sportifs ou périscolaires. C'est un principe de bonne gestion que nous continuons de nous appliquer pour préserver la santé financière de la commune.

Le financement de nos projets est systématiquement passé au crible des scénarios les plus défavorables. Nous n'avons pas dérogé à cette règle pour les deux prochaines années et c'est avec sérénité que nous abordons les chantiers nécessaires à Attignat et à ses habitants.

1 Des réalisations et des transformations emblématiques

>> La création d'un préau-sport

En activité depuis 2018, ce préau sport multi-usages permet d'abriter les récréations de l'école et les activités sportives en extérieur mais également d'accueillir des manifestations associatives.

Il est accessible en dehors des heures scolaires et le weekend pour les jeunes du village.

avant



aujourd'hui



>> La salle du centenaire

Attignat
SALLE DU
CENTENAIRE
1918-2018

Cette salle de 220 m², située rue de l'église, a été créée pour combler le manque d'espaces nécessaires aux associations. Elle est aussi utilisée, en journée, comme annexe de Mairie et a été inaugurée à l'occasion du centenaire de l'Armistice de 1918.



» La voie verte

La voie verte, appelée « La Traverse », est un équipement réalisé par Grand Bourg Agglomération. Cette voie douce sécurisée reliera Saint-Trivier de Courtes à l'Île Chambod en passant par Bourg-en-Bresse. Elle permet de traverser notre commune et de s'y arrêter en plusieurs points comme l'Agora ou le bois du Châtelet.

avant



aujourd'hui



» La construction d'un parking d'accès aux services et l'installation d'une micro-crèche

Destiné initialement à un parking, le tènement communal situé à l'intersection de la rue de la ville et de la rue de l'église a bien accueilli, début 2020, un parking... mais aussi une micro-crèche. Les deux sont aujourd'hui appréciés des usagers.

aujourd'hui





La création de l'Agora avec l'aménagement de la Grande Rue

Une traversée de village devenue un atout...

La création de l'Agora, associée aux aménagements de la route départementale 975 (RD 975), aura transformé la traversée du village. Autrefois qualifié de « village rue » du fait d'une grande ligne droite, Attignat accueille maintenant, sur l'Agora, de nombreux commerces et services accessibles aux habitants comme aux gens de passage. Détermination et persévérance auront payé pour bénéficier, aujourd'hui de ce qui est un atout et une locomotive pour le développement du village dans son ensemble.

La sécurisation de cet axe avec un mouvement pendulaire de 15 000 véhicules/jour (7 500 x 2) est une préoccupation permanente de la municipalité.

Avec les aménagements de sécurité de la Grande Rue, Attignat a été récompensé par le label national « Village Prudent ».



15 000
véhicules/jour



2 Un cadre de vie pour aujourd'hui

>> Sécurité

Des aménagements de sécurité...

Un exemple le rond-point de Crangeat

La sécurité de tous les usagers de la route est une priorité. Un exemple avec le rond-point de Crangeat, aménagé après le constat de sa dangerosité.

Mise en place d'un carrefour à sens giratoire avec flots franchissables, enfouissement des réseaux aériens, aménagement et mise aux normes des arrêts de cars, création de trottoirs et de passages piétons, réalisation de places de parking et de covoiturage.



Des cheminements piétons et des modes doux

Ces dix dernières années ont vu la création d'aménagements piétons route de Vacagnole, route de Charmeil, chemin des Baudières, chemin des Écoliers...



En parallèle la voie verte, « La Traverse » facilite et sécurise la traversée nord/sud du village. Les habitants de l'ouest de la RD 975 empruntent naturellement cet axe. La municipalité va améliorer l'accès à la voie verte pour les habitants de l'Est : un aménagement sécurisé cycles/piétons sera créé entre le chemin des écoliers et le stade, via la rue et l'allée de l'Industrie, avec une traversée sécurisée de la Grande Rue.



Installation d'un système de vidéoprotection

En 2015, Attignat signait le protocole de participation citoyenne (Voisins Vigilants) avec la Préfecture et la Gendarmerie.



L'installation des caméras de vidéoprotection a suivi et il est maintenant opérationnel.

Une dernière phase prévoit l'implantation de caméras à proximité des commerces et des équipements sportifs et associatifs. Une trentaine de caméras sécuriseront à terme notre commune.

Elles contribuent déjà, en appui de la gendarmerie, à la prévention et à la résolution de certains actes délictueux.

François BESSON, adjoint en charge du cadre de vie

La sécurité des biens et des personnes a toujours été une priorité pour la municipalité. Le maillage de notre territoire par des caméras sur les points sensibles de notre commune permet de constater une baisse significative des incivilités. Il est important de préciser que les images des caméras sont enregistrées, détruites au bout de 15 jours et ne sont consultées qu'en cas d'actes délictueux.

Voirie

Malgré un programme annuel de voirie, l'état d'une chaussée peut parfois se détériorer rapidement : météo, passage d'engins lourds, roulage des véhicules sur les accotements, allure inadaptée des usagers, mauvaise tenue de réfections récentes...

En 2023, un programme de voirie a été établi à l'issue d'une prestation d'ingénierie. Les travaux décidés ont été confiés à une entreprise. Le résultat du travail du prestataire n'a pas été à la hauteur des demandes sur une partie importante du programme. Les travaux ont été repris, non sans mal.

Devant cette situation, la municipalité établira pour 2024 et 2025, un programme de voirie beaucoup plus massif, un programme qui ne trouvera son efficacité qu'en association avec des pratiques de la route adaptée.

Environnement et services aux habitants

Rencontre nouveaux habitants



Le cadre de vie commence par un bon accueil des nouveaux habitants. La municipalité organise, chaque année une rencontre « Nouveaux Habitants » qui connaît toujours un grand succès. Un moment d'échanges, enrichissant et agréable pour tout le monde.



Réorganisation de la collecte des déchets par Grand Bourg Agglomération

Depuis le mois de mars 2024, les ordures ménagères et les emballages à recycler sont collectés en porte à porte (sauf exception). Deux bacs ont été distribués à domicile, un jaune pour les emballages à recycler et les papiers et un gris pour les ordures ménagères. Un calendrier de collecte a été établi par Grand Bourg Agglomération.



Des nouveaux services de proximité

Déménagement de l'agence postale communale et ouverture d'une France Services

L'Agence postale communale ouverte pour conserver une présence postale sur la commune en 2018 est maintenant installée, au sein de la Mairie, dans les locaux de la maison France Services ouverte en 2021. Cette dernière accompagne les usagers dans les démarches administratives auprès des services publics et administrations partenaires du réseau France Services (Mutualité Sociale Agricole, Caisse d'Allocations Familiales, Pôle Emploi, Ministères de la Justice et de l'Intérieur, la Caisse d'assurance maladie et la Caisse d'assurance vieillesse). Une Permanence des impôts est régulièrement présente.

Un conseiller numérique tient également des permanences deux fois par semaine pour aider les habitants dans les usages du numérique, de plus en plus présents dans la vie quotidienne.

Une Permanence sociale hebdomadaire en mairie permet d'être à l'écoute et d'informer au mieux toute personne ou famille qui rencontre des difficultés ou recherche un logement. Pour cela la municipalité développe ses relations avec les services sociaux du département, avec les bailleurs sociaux ou avec des associations comme la Croix Rouge ou la Banque Alimentaire.

Une Permanence de proximité des affaires sociales départementales hebdomadaire se tient dans les locaux de la France Services. Pour prendre rendez-vous téléphoner au 3001 (prix d'un appel local).



TOUS CES SERVICES SONT GRATUITS POUR VOUS.

Acquisition du bois du Châtelet et de la Genetière

Notre commune reste un village, avec des espaces verts et une biodiversité préservée jusqu'en son centre aménagé. Ainsi, le bois du Châtelet, à 250 m à vol d'oiseau de l'Agora et connecté à la voie verte, a été aménagé en 2017 avec les agrès d'un parcours de santé et un coin pique-nique à l'entrée. La plus grande partie du bois est préservée et confiée à l'ONF.

Le parc de la Genetière situé en face de la mairie, acquis plus récemment, a fait l'objet d'un relevé topographique des arbres remarquables. Son ouverture au public se fera, à l'issue d'un aménagement respectueux des espèces et de leur environnement.



Conseil Municipal des enfants



Issus des deux écoles de la commune, ces jeunes élus, du CE2 au CM2, s'imprègnent, de leur futur devoir de citoyens. Leur démarche de civisme les conduit, pendant deux ans, à s'impliquer dans des projets à leur initiative... à l'image des projets précédents qui perdurent aujourd'hui comme la Chasse aux Œufs, les illuminations du 8 décembre, la cabane à livres, l'hôtel à insectes...etc.

Le dernier CME composé de 11 enfants a été élu le 16 novembre dernier.

Centre de Loisirs et club ados

Le centre de Loisirs d'Attignat est confié depuis 2020 à une association communale, l'AS Attignat, dont la branche accueil de loisirs est nommée "1001 Loisirs". Depuis 4 ans, son succès est grandissant.

Coralie Comtet, la directrice, accompagnée d'une équipe d'animateurs et animatrices, ont su attirer et fidéliser de nombreuses familles. Leurs idées et propositions d'animation sont multiples et variées, sur place ou en sorties extérieures.

Chaque période de vacances est un nouveau challenge qu'ils relèvent avec brio.

Depuis 2023, l'équipe se lance également dans un nouveau défi avec l'ouverture d'un club Ados.

Dans la continuité du centre de Loisirs, permettre aux jeunes ados d'Attignat de continuer à se retrouver au sein de la commune, de créer, organiser des projets ensemble, c'est le but de ce nouvel accueil.

Cette belle dynamique reflète l'esprit de la commune.





Personnes âgées

Deux Maisons Âges et Vie

Un hébergement pour personnes en perte d'autonomie qui souhaitent rester sur la commune

Dès 2018, le Conseil Municipal a lancé une réflexion sur l'accueil des personnes âgées en perte d'autonomie. Suivront des visites d'établissements, de nombreux échanges et, après une année de construction, Attignat accueille en 2021 le premier site « Âges et Vie » du département de l'Ain.



Son originalité est fondée sur le principe d'une colocation au sein de deux petites unités de vie, 8 personnes par maison. Les liens entre les résidents sont favorisés par l'univers familial animé par des auxiliaires de vie et au travers des nombreuses activités, dont la préparation des repas.

Nouvelle organisation pour le repas des aînés

Organisé par l'Association « Familles Rurales » et financé par le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) pendant des années, le repas des aînés est maintenant totalement pris en charge par le CCAS et la commission municipale des affaires sociales et personnes âgées. Pour la première fois, ce sont des élèves du Lycée Gabriel Voisin qui ont assuré le service ; chaque année près de 200 convives participent à ce repas. Un très bon moment intergénérationnel et festif.



De nouvelles festivités : Fête du 14 juillet et illuminations du 8 décembre

En 2022, après deux années sans avoir pu se réunir à l'occasion des vœux, les élus ont souhaité organiser un événement intergénérationnel, le jour de la fête nationale, pour permettre aux Attignats de se retrouver en famille ou entre amis.

Forte du succès des deux premières éditions, cette fête portée par les conseillers municipaux, avec le renfort de bénévoles et la logistique du Comité d'Animation est reconduite pour cette année.



Fêter les illuminations du 8 décembre était un projet du Conseil Municipal des Enfants en 2021. Cette fête familiale procure beaucoup de joie aux enfants et de convivialité aux habitants qui y participent. Elle marque le début des illuminations du sapin de Noël de l'Agora et du village.

Patrimoine

Les « Journées Européennes du Patrimoine » ont connu un grand succès en 2023. Les amoureux du patrimoine ont pu découvrir les 5 châteaux d'Attignat, tout au long d'un parcours d'une quinzaine de kilomètres et après la résolution de quelques énigmes.

Les passionnés d'histoire locale ont été comblés avec « les petits déjeuners de l'histoire » qui alimentent par des photos, des textes, des objets apportés par les habitants, un fonds documentaire qui permettra d'établir, à terme, une cartographie interactive consacrée à l'histoire d'Attignat et de ses habitants.



>> Associations

Les Cocktails du Château

Dès 2015, le conseil municipal a souhaité faciliter l'accès à la culture au plus grand nombre. Les Cocktails du Château de Salvert ont vu le jour ; leur concept : des spectacles culturels, ouverts à tous, gratuits et conclus par un cocktail sans alcool. La dynamique de l'accord « spectacle vivant » et « convivialité » était lancée.

Aujourd'hui, la commission culture propose chaque année une programmation éclectique et qualitative pour un public de plus en plus nombreux.

Musique classique, jazz, pop folk, orchestre et harmonie, découverte de l'opéra italien, slam, théâtre, magie, cinéma, musique et danses africaines... sont les ingrédients des derniers cocktails. De quoi faire de la culture un lieu de découverte.



Crédit photo : R.FLOCH

Sylvie Debard, adjointe en charge de la culture

« Certains spectacles organisés en partenariat avec la bibliothèque municipale et soutenus par le Département de l'Ain nous ont permis de proposer à un public plus large des représentations de compagnies artistiques professionnelles. Avec la Médiathèque, la municipalité souhaite développer son offre culturelle.

Les associations contribuent de façon essentielle à l'animation du village ; Attignat en compte plus de 40. Que ce soit lors des assemblées générales, lors des manifestations, des discussions plus informelles ou lors de rendez-vous pris en mairie, le conseil municipal s'efforce d'être au plus près de chacune d'elles en privilégiant l'écoute mais sans s'immiscer dans leur fonctionnement.

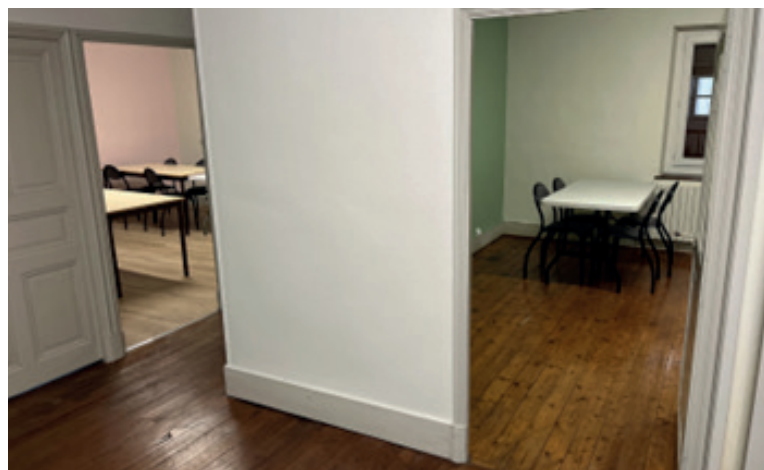
Emmanuel PERRIN, conseiller délégué en charge de la vie associative et des sports

« Nous soutenons autant que nous pouvons l'ensemble des associations, en mettant à disposition des salles pour leurs activités et pour les diverses réunions, ou en allouant des subventions. Nous sommes conscients de leur rôle et sensibles à leurs projets.

Maison des associations

Ce nouveau lieu, acquis et aménagé par la commune en 2022 est situé en face de l'église. Il héberge depuis septembre 2023 les associations et met à leur disposition de nouvelles salles de réunion.

Deux salles sont disponibles au rez-de-chaussée pour des activités artistiques et quatre salles mutualisées à l'étage pour des activités ne demandant pas de matériel spécifique.



Associations

Attignat, Terre de Jeux 2024



Les jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024 arrivent à grands pas

Afin de mettre en lumière le savoir-faire des clubs et associations de la commune et leurs différentes activités, Attignat a candidaté et obtenu la labellisation « Terre de Jeux 2024 ».

Lors des « foulées du château », une centaine de personnes se sont inscrites pour participer au 10 km du "marathon pour tous". Les quatre chanceux tirés au sort se rendront à Paris le 10 août prochain et emprunteront le même parcours que les athlètes qui participent au marathon olympique.

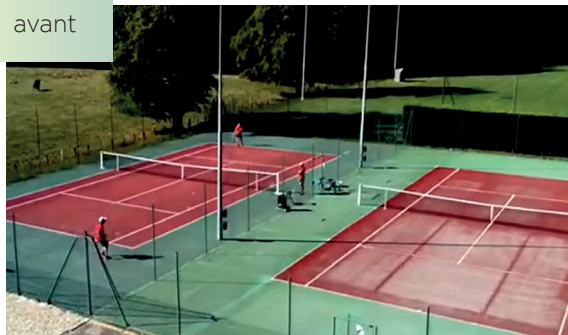
Nos « artistes » ont également confectionné une œuvre représentant le château de Salvart, avec les anneaux olympiques. Celle-ci est implantée devant la mairie.

Réfection des deux courts extérieurs de tennis

Le 16 décembre 2023, les deux courts de tennis extérieurs sont inaugurés après leur totale rénovation.

Le choix d'une résine synthétique, sur enrobé à froid, permet d'avoir, avec le terrain couvert, trois terrains d'une surface identique. Un bon accord entre le tennis loisir et la compétition. Le club a participé à cette rénovation au travers d'un nouvel éclairage.

avant



aujourd'hui



Commerces et entreprises

Un grand nombre de commerces et services sont présents à Attignat... ils sont sur l'Agora, dans la Grande-rue, la rue de l'Église ou d'autres quartiers avec également de nombreux artisans. Le parc d'Activités Attignat-Bourg-Nord est de la compétence de Grand Bourg Agglomération, néanmoins son devenir garde toute l'attention de la municipalité.

Disposer des services et commerces nécessaires aux habitants est une priorité. Cela passe par une commune attractive et des capacités d'accueil suffisantes.

Régulièrement des demandes pour des commerces et services parviennent en mairie. Afin d'y répondre, un projet immobilier à 200 m de l'Agora, proposera 1000 m² de surfaces commerciales (photo projet en dernière page).

Bien qu'il s'agisse d'un projet privé, la municipalité sera vigilante à la nature des activités.

Cette opération permettra également des accessions à la propriété financièrement aidées par le dispositif des prêts sociaux en location-accession.

Travaux d'aménagement de la mairie... mieux vous accueillir.

Les travaux et aménagements ont été nombreux dans le bâtiment de la mairie. Plus d'un an de travaux ont été nécessaires pour pouvoir ouvrir une mairie rénovée, aux performances énergétiques conformes aux standards actuels et avec des conditions d'accueil et de travail, très sensiblement améliorées. Un ascenseur a rendu le premier niveau accessible et une nouvelle salle des mariages a vu le jour.

Les travaux seront définitivement terminés lorsque la partie dans laquelle les services ont accueilli le public pendant un an sera elle aussi aménagée et lorsque les abords seront achevés.



Extension du cimetière

Fin 2021, le cimetière, presque complet, est étendu à L'Est. Cette extension permet de satisfaire les nouvelles demandes des familles.



Plan Local d'Urbanisme

La gestion de l'urbanisme ne dépend que partiellement des décisions communales. L'état et le SCOT (schéma de cohérence territoriale) de l'agglomération formatent la plupart des prescriptions du PLU de chaque commune.

La LOI ZAN (zéro artificialisation nette) en particulier, oblige les communes à densifier les constructions pour limiter la consommation nouvelle de terrains agricoles.

La commune s'est efforcée de mettre en œuvre les leviers possibles comme les OAP (orientation d'aménagement et de programmation) dans le but d'équilibrer les composantes de notre habitat (densification de l'habitat, individuel et collectif, harmonie avec les lotissements voisins existants, logements locatifs sociaux, accès à la propriété,...). **C'est en partie grâce à ces leviers que la population d'Attignat est restée stable : 3 386 habitants en 2014, 3 409 habitants en 2023.**

Le conseil municipal reste vigilant par rapport aux projets de construction en travaillant autant que possible en amont avec les promoteurs, lotisseurs ou bailleurs sociaux.

Les modifications du PLU (4 depuis 2014) ont eu pour objectif de l'adapter à l'évolution de l'habitat, de simplifier au mieux les prescriptions pour faciliter les constructions de chaque habitant.

Transition écologique

Il n'y a pas, à Attignat, un adjoint délégué à la transition écologique mais une commission "Transition écologique" car cette priorité est présente dans tous les projets : Energie, Bâtiments, Préservation de la biodiversité,...

A chaque rénovation d'un bâtiment, des standards de performance énergétique actualisés sont appliqués. C'est l'action la plus efficace en faveur de l'environnement qui nous est donnée de faire. Par exemple pour la mairie rénovée, ce sont chaque année entre 15 et 20 000 € économisés et 60 tonnes de CO2 non rejetées dans l'atmosphère.

Le bâtiment périscolaire vieux de presque 2 siècles, qui accueillera demain, le périscolaire, la cantine et le centre de loisirs, fera économiser environ 30 000 € au budget et diminuera aussi de 115 tonnes de CO2 les rejets dans l'atmosphère.

C'est la même chose pour l'éclairage public. Le conseil municipal a engagé l'extinction du réseau de 23h à 5h30 et l'abaissement des LED du coeur de village.

Plus de 100 candélabres ont été remplacés par des luminaires LED, et ça va continuer. En remplaçant la totalité du parc par des Led la commune fera une économie annuelle supplémentaire de 17 000 € et en procédant à l'extinction totale nous diminuerons le fonctionnement de presque 10 000 € supplémentaires mais attention, certains aménagements méritent de rester éclairés par sécurité. En revanche l'optimisation de l'éclairage public génère moins d'économie en CO2 puisque l'énergie économisée est déjà d'origine électrique.

Finances

Le mandat 2020-2026 est particulier. En effet les deux premières années ont été perturbées par la crise sanitaire avec pour conséquence un décalage dans le temps de certains projets qui seront déployés sur les deux prochaines années.

La densité de travaux sur 2024 et 2025 mobilise évidemment les finances communales. Les montants nécessaires sont disponibles compte tenu du report de ces investissements à aujourd'hui, mais aussi grâce à la vigilance permanente apportée à nos dépenses de fonctionnement.

Les subventions que des collectivités partenaires se sont engagées à nous apporter constituent également une aide particulièrement appréciée pour les projets d'Attignat. Nous les en remercions.



3 Des équipements pour demain

➤➤ Réhabilitation du Château de Salvert

Briques et pierres, masquées pendant des années par un crépi, ont illuminé de nouveau, en 2022, la façade du château. La rénovation avait été initiée en 2016 avec la toiture en écaille. Cette année de gros travaux de réhabilitation ont démarré afin de contrôler et renforcer les éléments de structures. L'entrée principale qui commençait à s'affaisser sera entièrement refaite. La grande salle du rez de chaussée va être restaurée et l'ensemble du bâtiment isolé. Le premier étage de ce bâtiment emblématique d'Attignat sera accessible par un ascenseur et connaîtra une nouvelle destination, puisqu'il accueillera la médiathèque dès début 2025.

avant



aujourd'hui



➤➤ Médiathèque

C'est à l'étage du Château de Salvert que la future médiathèque s'installera, renforçant ainsi le caractère culturel du lieu. Sa responsable est recrutée et a pris son poste.

L'installation dans cet espace spécialement réhabilité et réaménagé sera l'occasion de nouvelles propositions d'activités en phase avec les objectifs de l'association « le pré aux livres » et de la municipalité, également en accord avec les orientations de la Direction de Lecture Publique du Département de l'Ain qui soutient ce nouvel équipement culturel.

Des travaux d'envergure sont nécessaires, ils l'auraient été de toutes façons pour maintenir le château dans des conditions réglementaires d'ouverture au public... un ascenseur pour la conformité d'accès, un renforcement structurel à la fois au rez-de-chaussée et au premier niveau, plusieurs ouvertures dans les murs intérieurs et bien sûr les aménagements propres à une médiathèque.



➤ Rénovation de la salle de sport et création d'un terrain de foot synthétique

Les associations occupent une place prépondérante dans la vie de notre commune. La maison des associations a été créée pour accueillir leurs réunions et certaines activités. Plusieurs d'entre elles sont des clubs sportifs qui ont besoin d'infrastructures.

Le Tennis club d'Attignat est l'un des clubs très actifs du Département avec ses 165 licenciés ; deux courts de tennis ont été réalisés.

La Pétanque d'Attignat joue au château et dispose d'un local au toit récemment refait avec deux terrains ; on compte une centaine de licenciés.

Le Cyclo-Club d'Attignat installé dans le même bâtiment que la Pétanque dispose également d'un local au toit récemment refait.

Les effectifs du Judo-Club ne cessent d'augmenter ; pour l'instant, la salle d'activité permet d'accueillir les enfants.

La salle du Centenaire est bien occupée par des activités sportives avec la Gym Volontaire, Danse Attignat et le tennis de table.

En revanche, pour les 200 licenciés du Basket Club d'Attignat, la salle de sport, partagée avec d'autres activités, le badminton de l'Association Familles Rurales et le tir à l'arc de la Retraite Sportive, est devenue vétuste, d'autant plus que sa toiture endommagée n'est plus étanche.

Cette salle doit être réadaptée tant du point de vue sportif que du point de vue réglementaire et technique. Un bureau d'études établit un diagnostic dans la perspective d'un programme de travaux, en priorisant les actions les plus urgentes à réaliser.

La situation est assez identique pour l'ASA Foot qui compte 400 licenciés. Aujourd'hui deux terrains à 11 et un terrain à 8 sont disponibles mais les plages d'entraînement, avec 400 licenciés, dépassent largement la capacité des terrains, dont la dégradation s'amplifie ; la météo qui alterne sécheresse et pluie, n'arrangeant rien. La création d'un terrain synthétique, capable de répondre aux exigences d'entraînement, à la sécurité et aux nouvelles normes environnementales a donc été décidée.



Attignat Bulletin municipal hors série / Mars 2024

Mairie d'Attignat, 305 Grande Rue, 01340 Attignat / 04 74 30 92 16 / www.attignat.fr

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : Walter MARTIN, maire

REDACTION : Equipe municipale

MAQUETTE, MISE EN PAGE : Sonia BRIDON bridon.sonia@gmail.com

IMPRESSION : Maison Papyrus 1 800 exemplaires

Attignat
commune de l'Ain

Restaurant scolaire Périscolaire et Centre de loisirs

S'il y a une priorité pour une commune, c'est celle de bien accueillir les enfants pour tout ce qui touche à leur scolarité. Il y a les locaux d'école, mais il y a aussi tout le périscolaire...

Chaque jour, la cantine scolaire, accolée à la salle de sport, accueille 280 à 300 enfants dont plus d'une centaine ont moins de 6 ans. Bien qu'elle ne soit pas vétuste, la cantine actuelle est trop petite pour accueillir tous ces enfants dans de bonnes conditions.

Chaque jour, le bâtiment d'accueil périscolaire accueille 90 enfants matin et soir. C'est un bâtiment historique d'Attignat, en pierre et en pisé, quasi deux fois centenaire. Il a été école, mairie, caserne des pompiers, salle de répétition pour l'Union Musicale et maintenant Accueil Périscolaire. C'est un bâtiment qui n'est plus adapté aux activités périscolaires ni au centre de loisirs qu'il héberge également le mercredi et et à chacune des vacances... sans parler de ses caractéristiques énergétiques.

Le conseil municipal a décidé de requalifier totalement ce bâtiment et d'y installer la cantine, l'accueil périscolaire et le centre de loisirs sur environ 800 m². Les murs en pierre et pisé de la partie centrale seront conservés.

Cette opération sera exemplaire par la réutilisation du foncier, par la performance énergétique du bâtiment, par les matériaux biosourcés utilisés, par les techniques de rafraîchissement ainsi que par la mutualisation des espaces pour des activités exercées, dans les mêmes lieux, sur des plages horaires distinctes.

**C'est le projet majeur de ce mandat
L'ouverture est prévue au
quatrième trimestre 2025.**

Avec l'achèvement de ce nouvel équipement, des espaces se libéreront pour les activités associatives et sportives, notamment l'espace occupé aujourd'hui par la cantine.



Bientôt



Perspective
aménagement
terrain Grande Rue
(Commerces
et Services
1 000 m²)

